



Bultin d'adhésion PIWI-CH

Nom de société / entreprise: _____

Nom, Prénom: _____

Adresse: _____

Code postale / Ville: _____

E-mail: _____

Téléfon: _____

Mobil: _____

Adhésion comme:

- | | |
|--|------------|
| <input type="checkbox"/> Viticulteur/Domaine: | 100 CHF |
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle: | 100 CHF |
| <input type="checkbox"/> Membre de soutien: | 50 CHF |
| <input type="checkbox"/> Association/Fondation/Instituion: | 100 CHF |
| <input type="checkbox"/> Créateur de cépage/Pépinière: | 200 CHF |
| <input type="checkbox"/> Protecteur: | de 300 CHF |

Durée du contrat:

Ce contrat est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié avec un préavis de 4 semaines jusqu'à la fin de l'année.. Les frais d'adhésion déjà versés restent à l'association. La cotisation est annuelle, du 1.1 au 31.12 de l'année concernée. Si l'adhésion est demandée après le 1, décembre, la somme versée est considérée comme cotisation pour l'année suivante. L'association PIWI International peut résilier le contrat pour des motifs valables comme le non-respect des statuts d'un membre.

Consentement:

Par ma signature, je demande mon adhésion à PIWI CH. J'ai pris connaissance de la "notice sur le traitement des données personnelles chez PIWI CH". Je consens expressément à l'utilisation de mes données indiquées sur cette demande d'adhésion conformément aux statuts de l'association et à la notice sur la protection des données.

Remarques pour communiquer sur l'association PIWI internationale:

Les membres sont autorisés à communiquer suite à leur engagement et peuvent utiliser les mentions «membre de l'association PIWI CH» ou «adhérant de l'association PIWI CH» pour leur publications écrites et en ligne.

Les membres sont autorisés à utiliser le logo «Association PIWI CH » sur l'étiquetage des bouteilles. Ce droit d'utilisation est non-exclusif et non-transférable. Le logo peut être publié soit dans les couleur d'origine du logo soit en coupe négative. Toutes les modifications de l'image du logo nécessitent l'accord du bureau de l'association PIWI CH.

Lieu / Date: _____

Signature du demandeur: _____

PIWI CH

Sekretariat: Remo Rüz, Rietstrasse 6A, 7320 Sargans
Veuillez envoyer la demande d'adhésion à: info@piwi-ch.ch

Notice sur le traitement des données à caractère personnel au sein de l'association PICI CH

- 1) Lors de l'adhésion d'un membre, l'association PIWI CH (appelée ci-après «Association»), enregistre le nom, le prénom, le numéro de téléphone, adresse e-mail et l'adresse l'adhérent(e). Ces informations seront conservées dans les systèmes informatiques du Conseil d'administration et dans le logiciel de la gestion des membres Weblink. Les données à caractère personnel seront protégées contre l'accès des tiers par des mesures techniques et organisationnelles. D'autres informations relatives aux membres et les informations concernant les non-membres ne seront, en principe, traitées ou utilisées que si elles sont nécessaires pour la promotion des objectifs statutaires de l'Association au cas par cas et en absence d'indices laissant supposer que la personne concernée a un intérêt légitime contraire au traitement ou à l'utilisation.
- 2) Le Conseil d'administration annonce les événements particuliers de la vie de l'Association, notamment la réalisation des voyages des membres et des manifestations, le cas échéant au moyen de l'affichage public, des envois postaux, des communiqués de presse et / ou sur le site Internet de l'Association. À cette occasion, des données des membres à caractère personnel peuvent être publiées si cela est nécessaire pour une présentation pertinente. Cela vaut expressément aussi pour les photos et les vidéos faites à l'occasion des activités de l'Association. Des informations peuvent également être communiquées aux membres de l'Association par e-mail. Le Conseil d'administration de l'Association indique par la présente d'avoir pris des mesures techniques suffisantes pour garantir la protection des données. Cependant, en cas de publication sur l'Internet des données des membres à caractère personnel, une protection des données globale ne peut pas être garantie. C'est pourquoi le membre de l'Association prend connaissance d'éventuels risques d'une atteinte au droit de la personnalité, étant conscient que:
 - a) les données à caractère personnel peuvent être consultées également dans des États ne connaissant.
 - b) pas de politique de confidentialité comparable à celle de la République fédérale d'Allemagne, la confidentialité, l'intégrité (inviolabilité), l'authenticité et la disponibilité des données à caractère personnel ne sont pas garanties. Le membre de l'Association prend la décision sur la publication de ses données sur l'Internet volontairement. Les membres, (ou leurs représentants légaux) peuvent à tout moment soulever des objections à l'encontre du Président contre une telle publication de ses données (en général ou en cas particulier). Dans ce cas, il n'y aura plus de publications en rapport avec ce membre.
- 3) Seuls les membres du Conseil d'administration et, éventuellement dans certains cas, d'autres membres exerçant occasionnellement une fonction déterminée au sein de l'Association requérant a connaissance de certaines données des membres reçoivent une liste de membres avec les données nécessaires des membres sous forme numérique ou imprimée. Le traitement régulier des données des membres est fixé dans un registre des activités de traitement. C'est le Président qui est responsable du traitement des données. En vertu de la Loi fédérale sur la protection des données, chaque membre a le droit d'accès aux données conservées concernant sa personne, le cas échéant sur les destinataires du transfert des données, e but de conservation ainsi que celui de rectification, de suppression ou de blocage de ses données. Un traitement de données ou utilisation autre, dépassant la réalisation de ses missions et objectifs statutaires (p. ex., à des fins publicitaires), n'est permis à l'Association que si elle y est obligée pour des raisons légales ou en cas de consentement du membre. Une vente de données est interdite.
- 4) Lors de la sortie, les données du membre mentionnées au point 1 seront supprimées du registre des membres.